



Juin 2020

Madame, Monsieur, Chers habitants,

Voici pour votre parfaite information les travaux effectués sur notre village cette année 2020.

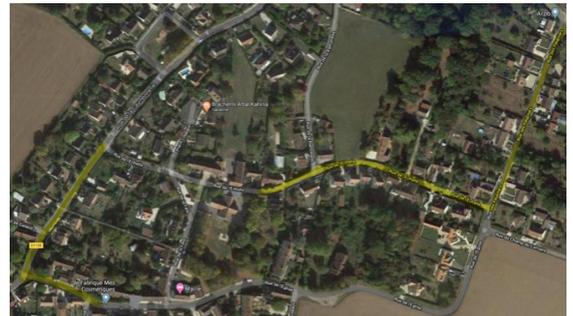
Voirie :

Dans le cadre du renforcement de la défense incendie de notre village, je vous informe que les travaux de l'extension du réseau d'eau potable, rue de Ramonède et rue de la Chambonnière sont terminés.

Dans la continuité de notre programme et suite à notre réunion "Trottoir" du Samedi 13 Juin auprès des habitants des rues concernées, que nous remercions vivement pour leur présence nombreuse, les travaux de voirie viennent de commencer et se dérouleront jusqu'à fin **juillet 2020** (délai prévisionnel sans suspension de chantier).

Avec :

- Rue des Peupliers : réfection de la voirie et création de trottoirs
- Rue de l'Echelle : réfection de voirie
- Rue de la Caumonnerie : création de chemins piétonniers
- Rue de l'Eglise : réfection de la voirie
- Rue des Crémezeaux : création de voirie
- Croisement Rue de la Caumonnerie / Route de Villeneuve / Rue de l'Eglise : création d'un plateau pour sécuriser le carrefour.
- Passage en sens unique de la rue de l'Eglise jusqu'à la rue de La Fête afin que le sens de circulation empêche les croisements des voitures à ce carrefour. Cela permettra aussi la création de places de stationnements rue de l'Eglise.



Extension de l'éclairage public :

Pour la mise en sécurité des habitants, création prévue en octobre :

- Rue de l'Eglise : d'un point lumineux
- Route de Puiseaux : d'un point lumineux
- De deux points lumineux menant au terrain sportif.

Travaux de l'école :

Cet été, à l'école Jean Commère, un dispositif de climatisation réversible dans toutes les classes ainsi que dans le préau et la cantine sera mis en place, permettant ainsi un gain d'énergie et par conséquent, des économies financières.

Le confort pour les élèves l'hiver autant que l'été sera assuré et ils pourront étudier dans de bonnes conditions.

La création d'un local de rangement sera également mis en place dans la cour sous la hall suite au souhait des enseignants.

L'ensemble de ces travaux font l'objet d'accords de subventions de la part de l'Etat : 80 % concernant l'école, et 70% pour les travaux voirie de la part de la région et du Département

Votre équipe municipale vous souhaite à tous et à toutes un très bon été.

Bien à vous,

Votre Maire,
Isabelle PERIGAULT.